

CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES
D'ACTES CRIMINELS DE LANAUDIÈRE

ÉTATS FINANCIERS

DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2010

	PAGE
RAPPORT DU VÉRIFICATEUR	1
ÉTATS FINANCIERS	
Résultats	2
Évolution des actifs nets	3
Bilan	4
Notes afférentes aux états financiers	5 - 9
RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES	
Annexe 1	
Masse salariale, frais administratifs, frais de logement et frais de bureau	10

44, Rang Double
C.P. 308, Joliette (Qc)
J6E 3Z6

Tél. : (450) 755-6525
1-800-771-6525
Fax : (450) 755-5211

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

Aux membres du conseil d'administration,
**CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES CRIMINELS
DE LANAUDIÈRE**

J'ai vérifié les bilans des fonds d'administration et d'immobilisations de **Centre d'aide aux victimes d'actes criminels de Lanaudière** au 31 mars 2010 ainsi que les états des résultats et de l'évolution des actifs nets de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de l'organisme. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

À l'exception de ce qui est mentionné dans le paragraphe ci-dessous, ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues au Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes de bienfaisance, l'organisme tire des produits de dons et de contributions pénales pour lesquels il n'est pas possible de vérifier de façon satisfaisante s'ils ont été comptabilisés. Par conséquent, ma vérification de ces produits s'est limitée aux montants comptabilisés dans les livres de l'organisme et je n'ai pas pu déterminer si certains redressements auraient dû être apportés aux montants des dons et des contributions pénales reçus, à l'insuffisance des produits sur les charges, à l'actif et à l'actif net.

À mon avis, à l'exception de l'effet des éventuels redressements que j'aurais pu juger nécessaires si j'avais été en mesure de vérifier l'intégralité des produits mentionnés au paragraphe précédent, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2010 ainsi que les résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus au Canada.

PIERRE BRABANT
Comptable agréé

Saint-Charles-Borromée,
le 9 juin 2010.

Par Pierre Brabant, comptable agréé auditeur

RÉSULTATS

DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2010

	2010		2009	
	FONDS D'ADMINIS- TRATION	FONDS D'IMMOBI- LISATIONS	TOTAL	TOTAL (Reclassés)
PRODUITS				
Subvention du bureau d'aide aux victimes d'actes criminels	589 840 \$	\$	589 840 \$	485 230 \$
Contributions pénales	7 150		7 150	14 650
Dons	17 985		17 985	12 860
Intérêts	994		994	6 192
Autres revenus	1 848		1 848	
	<u>617 817</u>		<u>617 817</u>	<u>518 932</u>
CHARGES (annexe 1)				
Masse salariale	579 673		579 673	470 273
Frais administratifs	27 092		27 092	30 770
Frais de logement	33 180		33 180	24 564
Frais de bureau	25 824	7 970	33 794	30 936
	<u>665 769</u>	<u>7 970</u>	<u>673 739</u>	<u>556 543</u>
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u>(47 952)</u> \$	<u>(7 970)</u> \$	<u>(55 922)</u> \$	<u>(37 611)</u> \$

ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS

DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2010

	2010		2009	
	FONDS D'ADMINIS- TRATION	FONDS D'IMMOBI- LISATIONS	TOTAL	TOTAL (Reclassés)
ACTIFS NETS AU DÉBUT	<u>119 082 \$</u>	<u>28 811 \$</u>	<u>147 893 \$</u>	<u>185 504 \$</u>
AJOUTER (DÉDUIRE) :				
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(47 952)	(7 970)	(55 922)	(37 611)
Virement inter-fonds (note 4)	(7 688)	7 688		
	(55 640)	(282)	(55 922)	(37 611)
ACTIFS NETS À LA FIN (A)	<u>63 442 \$</u>	<u>28 529 \$</u>	<u>91 971 \$</u>	<u>147 893 \$</u>

(A) Un montant de 10 000 \$ d'actifs nets du fonds d'administration a été affecté pour les frais d'aménagement ou de déménagement des locaux.

BILAN

AU 31 MARS 2010

	2010		2009	
	FONDS D'ADMINIS- TRATION	FONDS D'IMMOBI- LISATIONS	TOTAL	TOTAL (Reclassés)
ACTIF				
ACTIF À COURT TERME				
Encaisse	68 052 \$	\$	68 052 \$	62 863 \$
Dépôt à terme, 0,20 %, échéant en juillet 2010	48 050		48 050	100 000
Taxes à la consommation à recevoir et autres débiteurs	4 944		4 944	6 567
Frais payés d'avance	<u>7 293</u>		<u>7 293</u>	<u>5 708</u>
	128 339		128 339	175 138
IMMOBILISATIONS CORPORELLES, au coût moins amortissement cumulé (note 4)		<u>28 529</u>	<u>28 529</u>	<u>28 811</u>
	<u>128 339 \$</u>	<u>28 529 \$</u>	<u>156 868 \$</u>	<u>203 949 \$</u>
PASSIF				
PASSIF À COURT TERME				
Créditeurs (note 5)	<u>64 897 \$</u>	\$	<u>64 897 \$</u>	<u>56 056 \$</u>
AVOIR DE L'ORGANISME				
ACTIFS NETS				
Non affectés	53 442		53 442 \$	119 082 \$
Affectés	10 000		10 000	
Investis en immobilisations		<u>28 529</u>	<u>28 529</u>	<u>28 811</u>
	<u>63 442</u>	<u>28 529</u>	<u>91 971</u>	<u>147 893</u>
	<u>128 339 \$</u>	<u>28 529 \$</u>	<u>156 868 \$</u>	<u>203 949 \$</u>

ENGAGEMENTS CONTRACTUELS (note 6)

POUR LE CONSEIL :

_____ administrateur

 _____ administrateur

 CA Comptables agréés
du Québec

1. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les principes comptables généralement reconnus au Canada, pour les organismes sans but lucratif, en tenant compte des principales conventions comptables suivantes :

COMPTABILITÉ PAR FONDS :

L'organisme applique la méthode de la comptabilité par fonds affectés pour comptabiliser les apports.

Le fonds d'administration rend compte des activités menées par l'organisme en matière de prestation de services et d'administration. Ce fonds présente les ressources non affectées et les subventions de fonctionnement affectées.

Le fonds des immobilisations corporelles présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents aux immobilisations corporelles.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES :

Les immobilisations corporelles acquises sont comptabilisées au coût dans le fonds d'immobilisations. Les apports reçus sous forme d'immobilisations corporelles sont comptabilisés à la juste valeur à la date de l'apport dans le fonds d'immobilisations. Les immobilisations corporelles sont amorties sur leur durée prévue d'utilisation selon la méthode du solde linéaire aux taux suivants :

	<u>TAUX</u>
Matériel informatique et logiciels	25,00 % (4 ans)
Mobilier de bureau	10,00 % (10 ans)

CONSTATATION DES PRODUITS :

Les apports affectés aux activités de fonctionnement sont constatés à titre de produits du fonds d'administration dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Tous les autres apports affectés sont constatés à titre de produits du fonds approprié.

Les apports non affectés sont constatés à titre de produits du fonds d'administration au cours de l'exercice où ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les revenus de placements sont constatés à titre de produits dans le fonds d'administration lorsqu'ils sont gagnés.

1. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

IMPÔTS SUR LE REVENU :

L'organisme n'est pas assujéti aux impôts sur le revenu fédéral et provincial.

FLUX DE TRÉSORERIE :

L'état des flux de trésorerie n'a pas été présenté car il n'apporterait aucun renseignement significatif pour une meilleure compréhension des états financiers.

ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS :

Les instruments financiers de l'organisme comprennent l'encaisse, les dépôts à terme, les débiteurs, les frais payés d'avance et les créditeurs. Les justes valeurs de ces instruments sont équivalentes à leurs valeurs comptables étant donné leur échéance à court terme.

La direction de l'organisme est d'avis que ces instruments financiers n'exposent pas l'organisme à des risques significatifs de crédit, de change ou de taux d'intérêts.

UTILISATION D'ESTIMATIONS :

La préparation des états financiers selon les principes comptables généralement reconnus au Canada oblige la direction à faire des estimations et à poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs et sur les informations présentées au sujet des actifs et des passifs éventuels à la date de clôture ainsi que sur les montants de produits et des charges de l'exercice. Les chiffres réels pourraient différer de ces estimations.

2. STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'organisme a été constitué le 2 avril 1997 selon la troisième partie de la Loi des compagnies du Québec. Il développe et consolide l'expertise d'un programme de mesures visant à accueillir, aider, reconforter, défendre, supporter et assister les victimes d'actes criminels dans la défense de leurs droits. L'organisme utilise la dénomination sociale de CAVAC Lanaudière.

3. MODIFICATIONS DE CONVENTIONS COMPTABLES

Au cours de l'exercice, l'organisme a adopté les nouvelles recommandations de l'Institut Canadien des Comptables Agréés quant à la comptabilisation, l'évaluation et la présentation de l'information financière propres aux organismes à but non lucratif contenue dans la série 4400 et du Chapitre 1540 du Manuel de l'ICCA. L'adoption de ces nouvelles normes n'a pas entraîné de changement dans la comptabilisation des opérations.

4. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2010		2009	
COÛT	AMORTIS- SEMENT CUMULÉ	VALEUR COMPTABLE NETTE	VALEUR COMPTABLE NETTE	
Matériel informatique	33 421 \$	24 165 \$	9 256 \$	10 886 \$
Logiciels	1 747	1 747		25
Mobilier de bureau	39 743	20 470	19 273	17 900
	<u>74 911 \$</u>	<u>46 382 \$</u>	<u>28 529 \$</u>	<u>28 811 \$</u>

5. CRÉDITEURS

	2010	2009
Fournisseurs et frais courus	12 999 \$	3 562 \$
Salaires à payer	6 811	10 543
Vacances à payer	42 533	36 437
Déductions à la source à payer	<u>2 554</u>	<u>5 514</u>
	<u>64 897 \$</u>	<u>56 056 \$</u>

6. ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

Location d'un photocopieur :

L'organisme est engagé en vertu d'un bail à long terme pour la location d'un photocopieur. La dépense de location de l'exercice s'élève à 1 222 \$. L'engagement résiduel, au montant de 6 924 \$, échoit le 31 août 2014 et se répartit comme suit :

2011	1 222 \$
2012	1 629
2013	1 629
2014	1 629
2015	<u>815</u>
	<u>6 924 \$</u>

6. ENGAGEMENTS CONTRACTUELS (SUITE)

Location de locaux commerciaux :

L'organisme est engagé en vertu d'un bail à long terme, sur un local commercial, pour le point de service de Repentigny, comportant une option de renouvellement de 3 ans. Le loyer de l'exercice s'élève à 6 734 \$. L'engagement minimal résiduel, au montant de 37 200 \$, échoit le 31 octobre 2012 et se répartit comme suit :

2011	14 400 \$
2012 (1)	14 400
2013 (1)	<u>8 400</u>
	<u><u>37 200 \$</u></u>

(1) À partir du 1^{er} novembre 2011, les loyers seront indexés annuellement en fonction de l'indice des prix à la consommation.

De plus, l'organisme est engagé en vertu d'un bail à long terme, sur un local commercial, pour le siège social de Joliette. Le loyer de l'exercice s'élève à 14 400 \$. Suite au renouvellement signé le 31 mai 2010, l'engagement résiduel qui viendra à échéance le 30 juin 2011 est de 18 000 \$ et se répartit comme suit :

2011	14 400 \$
2012	<u>3 600</u>
	<u><u>18 000 \$</u></u>

7. INFORMATIONS SUR LES ACTIFS NETS

L'organisme gère une subvention soumise à des critères d'utilisation précisant des conditions à respecter concernant cette ressource financière. Le conseil d'administration considère que l'organisme s'est conformé à ces exigences.

L'objectif de l'organisme dans la gestion du capital est de préserver sa capacité de poursuivre son exploitation conformément à sa mission.

8. VIREMENT INTER-FONDS

Un montant de 7 970 \$ (11 096 \$ en 2009) a été transféré du fonds d'administration au fonds d'immobilisations afin de financer les sorties de fonds relatives aux acquisitions d'immobilisations.

9. FLUX DE TRÉSORERIE

Informations supplémentaires

Intérêts dépenses payés	<u>203 \$</u>
Intérêts revenus encaissés	<u>994 \$</u>

10. RECLASSEMENT DE POSTES

Certains postes des états financiers au 31 mars 2009 ont été reclassés afin de les rendre comparables à ceux du 31 mars 2010.

ANNEXE 1

	2010		2009
	FONDS D'ADMINIS- TRATION	FONDS D'IMMOBI- LISATIONS	TOTAL (Reclassés)
MASSE SALARIALE			
Salaires des employés	505 432 \$	\$	505 432 \$
Charges sociales	74 241		60 441
	<u>579 673</u>		<u>470 273</u>
FRAIS ADMINISTRATIFS			
Assurances	2 209		2 290
Cotisations et abonnements	1 316		711
Formation	1 736		4 086
Frais de déplacement	7 140		7 787
Frais de représentation	283		24
Frais du C.A. et d'A.G.A.	3 092		3 767
Frais de consultations	3 340		3 800
Frais de vérification	5 491		3 699
Intérêts et frais de banque	203		582
Tenue de livres et comptabilité	1 955		1 736
Autres	327		2 288
	<u>27 092</u>		<u>30 770</u>
FRAIS DE LOGEMENT			
Électricité et chauffage	3 910		3 847
Loyer	23 529		17 283
Assurances	1 586		1 668
Entretien et réparations	4 155		1 766
	<u>33 180</u>		<u>24 564</u>
FRAIS DE BUREAU			
Frais de poste	1 911		1 280
Fournitures de bureau	5 041		5 575
Entretien et réparations	2 994		1 681
Location de matériel de bureau	1 716		1 660
Photocopies et impression	391		525
Publicité et promotion	2 316		2 518
Télécommunications	11 455		10 440
Dotation à l'amortissement des immobilisations corporelles		7 970	7 257
	<u>25 824</u>	<u>7 970</u>	<u>30 936</u>
TOTAL DES CHARGES	<u>665 769 \$</u>	<u>7 970 \$</u>	<u>556 543 \$</u>